

Compte rendu du comité départemental de consultation et de suivi pour la direction d'école du jeudi 13 février.

Personnes présentes :

Administration : IA-DASEN, IENA, Secrétaire général, Mme SAR, Mme Marin (PAM), Mme Barelli (DSI).

Organisations syndicales : SNUipp/Fsu, SE-UNSA, **CGT Educ'action**, SNALC, SNUDI FO,

1. La réunion débute sur la présentation de la synthèse départementale des rencontres des directeurs avec les IEN. Il s'agit d'une analyse de contenu.

Trois axes ont été définis : les qualifications de la fonction de directeur d'école, la définition des besoins et les propositions faites (autres que celles du Ministère).

Il en ressort que la direction est un métier incarnant une relation de confiance vis-à-vis de l'ensemble des acteurs de l'école. Cette fonction exige du temps, de la disponibilité et de l'adaptabilité. Les directeurs notent que ce poste exige de plus en plus de responsabilité, de polyvalence et que les démarches administratives sont plus importantes.

Les directeurs et directrices du Var soulignent un manque de reconnaissance, un sentiment d'isolement et de frustration et qu'il y a un réel besoin de soutien de la part de l'Institution.

Les différents besoins évoqués par les directeurs sont accés sur 4 points : matériels, humains, de temps accompagnement et formation.

Plusieurs propositions ont été faites par les directeurs notamment sur le suivi des élèves et sur l'amélioration du fonctionnement.

Le power point complet sera communiqué aux organisations syndicales ainsi qu'aux circonscriptions.

Commentaire CGT : Nous notons que le contenu de cette synthèse ne révèle rien de nouveau. Les difficultés du métier de direction d'école sont déjà décrites par les organisations syndicales depuis de nombreuses années et les propositions pour améliorer cette fonction ont déjà été soumises également !! Oui il faut plus de temps aux directeurs (décharge supplémentaire), oui il faut plus d'aide humaine (retour des aides administratives supprimées dans les écoles), oui il faut un allègement des tâches et une augmentation financière et oui il faut créer des postes à hauteur des besoins.

Il ne tient qu'au Ministre de répondre favorablement à ces demandes et ce dans les meilleurs délais.

2. Présentation de l'espace en cours de réalisation pour les directeurs.

Monsieur l'IA-DASEN cherche à identifier sa marge de manœuvre pour voir ce qu'il pourrait faire évoluer afin de faciliter le travail des directeurs.

Mme Sar présente ainsi l'espace en cours de réalisation avec l'aide d'ERUN. Il est fait la remarque qu'il est regrettable que des directeurs ne soient pas associés à la création de cet espace. Mme Sar propose donc d'associer des membres du groupe de consultation à l'élaboration de cet espace. L'accès à cet espace se fera via l'Intracom (ou peut-être une icône à part).

A terme, le but serait que les communications passent par cette espace, ce qui limiterait les mails de la DSDEN ou des IEN.

L'espace présenté semble être un réel outil efficace pour les directeurs mais ...

Le problème de la multiplication des applications est posé. Elles sont apparues au fur et à mesure et les directeurs n'ont pas été formés sur leur utilisation et ils manquent de temps pour pouvoir appréhender les nouvelles applications.

Monsieur l'IA-DASEN pense effectivement que le meilleur moyen est de manipuler les applications mais il est compliqué d'organiser des journées de formation pour s'approprier les outils. Cela pourrait-il prendre la forme de formation dans le PAF ?

Intervention à propos de l'application DEPL

Lorsque l'on doit déclarer une manifestation, il faut le faire sur DEPL. Or on ne se déplace par forcément, la manifestation peut avoir lieu sur place.

Il faut que les outils soient simplifiés à l'image par exemple de SABAN qui fonctionne mieux.

Une question concernant son exploitation et notamment sur les sorties avec nuitées : en effet le dossier remonte à l'IEN puis à la DSDEN pour validation de monsieur l'IA-DASEN et le directeur doit aussi enregistrer cette sortie avec nuitées sur DEPL. Les collègues directeurs le vivent comme un doublon.

La proposition pourrait donc être que les directeurs continuent à renseigner DEPL pour les sorties sans nuitée et que les services de la DSDEN saisissent celles des sorties avec nuitées ? Monsieur l'IA-DASEN va se renseigner sur la possibilité de mettre ceci en place.

3 Transmission des informations : les mails.

Intervention de Mmes Barelli et Marin suite aux questions posées sur les mails.

Quelques conseils sont donnés :

- Ne pas utiliser sa boîte professionnelle comme une boîte personnelle et éviter les redirections vers les boîtes personnelles. Cela peut favoriser les piratages.

La remarque est faite qu'il est impossible d'éviter ces redirections notamment si la taille des boîtes n'est pas augmentée. Une réflexion sur la messagerie est en cours au niveau académique.

- Penser à utiliser Filesender (dans ESTEREL) pour les gros fichiers tout comme Eviol.

- Faire remonter les difficultés via VERDON.

- Pour les indésirables, se désabonner quand c'est possible, mettre dans les spams.

Une intervention est faite sur le fait que des mails du Rectorat arrivent sur la boîte professionnelle nominative des directeurs et non sur la boîte de l'école, ce qui fait que certains mails ne sont pas pris en compte car lorsque le directeur les reçoit sur sa boîte nominative, il n'est pas devant l'ordinateur de direction.

Au sujet de la clé OTP : les droits pour les nouveaux directeurs ne sont ouverts que vers le 17 aout. La formation sur ONDE n'intervient que mi-septembre et les clés OTP leur sont remises à ce moment-là. Si les clés OTP pouvaient être données au stage de fin juin, cela permettrait aux nouveaux directeurs de pouvoir avoir accès à ONDE et aux différentes listes.

Il faudrait un stock « tampons » de clés OTP mais cela nécessiterait de faire basculer les droits avant fin aout.

Pour conclure cette réunion, Monsieur l'IA-DASEN indique que les autres points seront repris lors du prochain groupe ou des réponses seront fournies par mail. L'ordre du jour du prochain groupe qui aura lieu le jeudi 9 avril sera envoyé par mail.

N'hésitez pas à nous contacter (par mail : cgteducprimaire@cgteducvar.fr ou par téléphone : 07 82 07 94 27) si vous avez des questions, des remarques concernant ce comité !!!